



PROCÈS-VERBAL
COMITÉ DE L'ÉDUCATION AUTOCHTONE
LE 5 MARS 2019

APPEL NOMINAL :

| | |
|---|-------------------------------------|
| Présidence : | C. Stitt |
| Membres du Comité : | S. Ouled Ali et M. Roy |
| Secrétaire de la réunion : | A. Mahoney |
| Représentante des directions d'écoles secondaires : | T. Hunt |
| Représentante des directions d'écoles élémentaires : | C. Labrèche |
| Aînée autochtone : | F. Payer |
| Parent autochtone : | D. Lussier-Meek (absente) |
| Élève autochtone : | N. Cléroux (absent) |
| Ottawa Inuit Children's Centre : | R. Bujold et P. Stellick (absentes) |
| Minwashiin Lodge : | Vacant |
| Personne-ressource du Conseil : | É. Génier |
| Conseillère pédagogique : | L. Crawford |
| Secrétaire de séance : | J. Bernier Turbis |

1. Ouverture de la réunion et appel nominal

La présidente déclare la réunion ouverte à 16 h 10 et procède à la lecture de la reconnaissance du territoire autochtone.

2. Élection de la présidence et de la vice-présidence

Le conseiller Roy propose

QUE soit nommée Mme Stitt à la présidence du Comité de l'éducation autochtone jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

QUE soit nommée Mme Ouled Ali à la vice-présidence du Comité de l'éducation autochtone jusqu'à la prochaine réunion annuelle d'organisation.

Adopté

3. Absences autorisées

Le conseiller Roy propose

QUE soit motivée l'absence de D. Lussier-Meek de la réunion du comité de l'éducation autochtone du 5 mars 2019.

Adopté



4. Adoption de l'ordre du jour

Le conseiller Roy propose

QUE soit adopté l'ordre du jour de la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 5 mars 2019.

Adopté

5. Adoption du procès-verbal

Mme Payer propose

QUE soit adopté tel que présenté le procès-verbal de la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 6 novembre 2018.

Adopté, deux absentions (conseillère Ouled Ali et conseiller Roy)

6. Mandat du Comité de l'éducation autochtone du CEPEO

Mme Mahoney présente le mandat du Comité à titre de rappel afin d'en informer les nouveaux membres.

Le conseiller Roy propose

QUE soit reçu le document énumérant les différents éléments qui constituent le mandat du comité de l'éducation autochtone.

Adopté

7. Audition et réception des présentations

7.1 Prix du Premier ministre pour l'excellence en enseignement

Une vidéo produite par l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est présentée aux membres. La vidéo présente le portrait de Mme Laurie Crawford, conseillère pédagogique en éducation autochtone au CEPEO, qui a reçu le prix du Premier ministre pour l'excellence en enseignement.

8. Étude des questions pour décision

8.1 Suivi du plan de travail sur le développement des relations réciproques avec les partenaires communautaires

Mme Mahoney présente aux membres le tableau élaboré en tant que plan de travail sur les divers aspects du développement des relations réciproques avec les partenaires communautaires. Les différents éléments sont énumérés et les membres discutent des suivis faits jusqu'à ce jour.

Il est proposé de tenir l'une des réunions du comité de l'éducation autochtone dans une école et de modifier les heures de la séance d'enseignement. Cette réunion pourrait avoir lieu lors d'une journée du cercle de partage. Le conseiller Roy suggère tout d'abord de sonder l'intérêt, considérant que l'objectif est d'augmenter le niveau de participation.

Le conseiller Roy propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-09 portant sur la mise à jour du plan de travail sur le développement d'une relation réciproque avec nos partenaires communautaires.

QUE soient adoptées les orientations et les actions proposées par le plan de travail sur le développement d'une relation réciproque avec nos partenaires communautaires.

Adopté

9. Rapports d'information

9.1 Rapport d'activités de la présidence du Comité de l'éducation autochtone

La conseillère Stitt fait un résumé de son rapport d'activités.

1.2 Rapport d'activités de la conseillère pédagogique

Le rapport détaillé de la conseillère pédagogique est lu par les membres. M. Roy questionne Mme Crawford à savoir comment les écoles sont choisies pour tenir les cercles de partage et s'il est visé éventuellement d'en tenir dans l'ensemble des écoles. Mme Crawford mentionne que les cercles de partage sont organisés à la demande des élèves. Généralement les écoles ciblées sont celles qui ont le plus haut taux d'élèves auto-identifiés. Il est souhaité que l'initiative se propage.

1.3 Bilan des cérémonies d'inauguration des plaques de reconnaissance des territoires autochtones dans les écoles élémentaires et secondaires du CEPEO

Mme Crawford apporte des précisions en lien avec la logistique d'organisation des cérémonies d'inauguration.

En 2019, l'accent sera porté sur les écoles élémentaires et il est désiré d'intégrer la cérémonie avec un événement significatif comme par exemple l'ouverture du jardin au printemps ou lors du changement de saison.

La conseillère Ouled Ali propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-10 sur le bilan des cérémonies d'inauguration des plaques de reconnaissance des territoires autochtones dans les écoles élémentaires et secondaires du CEPEO.

Adopté

9.4 Traduction du guide des programmes – Shaw Woods Outdoor Education Centre

Mme Mahoney explique l'historique de la famille Shaw de Pembroke qui a légué cet espace en demandant à ce que personne n'ait le droit de le transformer. Le CEPEO entretient un partenariat avec le Shaw Woods Outdoor Education Centre depuis au moins six ans.

À la suite de l'analyse des programmes offerts, il a été décidé de traduire les programmes en français étant donné le lien direct avec le dossier de l'éducation autochtone.

Le conseiller Roy propose

QUE soit reçu le rapport SUR19-11 sur la traduction du guide des programmes du Shaw Woods Outdoor Education Centre.

Adopté

10. Tour de table

Le comité procède au tour de table.

M. Génier indique qu'aura lieu une présentation du comité des élèves responsables en environnement (CÉRE) lors de la réunion du Conseil du 26 mars prochain.

11. Levée de la réunion

Mme Payer propose

QUE soit levée la réunion du Comité de l'éducation autochtone du 5 mars 2019 à 17 h 40.

Adopté

La présidente,



Colette Stitt